

GROUPE SOINS PALLIATIFS :

22^{ème} Réunion. 27.03.2018. 14h à 16h. Salle de réunion du SPAD à SCIONZIER

Présents :

DR MOLLARD Guillemette : MEDECIN CO EHPAD

DR LIMOUSIN Christiane: MEDECIN CO EHPAD

GUILBERT Florence: INFIRMIERE CHANGE

DR MADIGNIER Anne Catherine: MEDECIN CO EHPAD

DELUERMOZ Karine: DIRECTRICE SPAD DU FAUCIGNY

APPERTET Albane : IDEC SPAD - ACCESS

DEVIS Maud ASSISTANTE D'ANIMATION DE LA FILIERE GERONTOLOGIQUE

GERMAIN Stéphanie : AIDE SOIGNANTE SPAD

DELPUECH Agnes : PSYCHOLOGUE

MOREL Mylène : SECRETAIRE DU SPAD

DR KUHN Jean Philippe : MEDECIN CO EHPAD

CHIFFRES TOTAUX DES DEUX JOURNEES SOINS PALLIATIFS COMPILES PAR MAUD.



JOURNEES SOINS PALLIATIFS Ateliers Pratiques et conférences

PARTICIPATION

- ANNECY – Bonlieu le 19 octobre 2017 = 105 personnes
- ST JULIEN-EN-GENEVOIS – Arrande le 30 Novembre 2017 = 87 personnes

TOTAL = 192 personnes

SATISFACTION

Nombre de retours de questionnaire				
Anney = 98	St Julien = 74			
Avez-vous été satisfait des intervenants ?				
ANNECY		98 % 93	2 % 2	0 0
ST JULIEN		94 % 58	6 % 4	0 0
Les ateliers abordés ont-ils répondu à vos attentes ?				
ANNECY		86 % 78	14 % 13	0 0
ST JULIEN		80 % 50	20 % 12	0 0
Avez-vous été satisfait des conférences ?				
ANNECY		86 % 78	14 % 12	1 % 1
ST JULIEN		84 % 49	16 % 9	0 0

Le groupe prend connaissance des chiffres des 2 journées, compilés par Maud, ainsi que des commentaires des participants. Très fort taux de remplissage : 172 questionnaires remplis sur 192 participants, soit 89,5% de taux de remplissage, avec un très fort taux de satisfaction. (Voir chiffres ci-dessus) :

Le groupe convient que ces deux journées ont été très appréciées, sont un succès et propose le principe de leurs reconduction pour 2019.

Les membres du groupe ont décidé de travailler cette année sur le thème des directives anticipées et de la personne de confiance, en établissement et en service de soins à domicile.

Après discussions, tous conviennent que le sujet est complexe, peu connu du grand public et d'une grande partie des personnels des institutions et des services de soins. Chaque structure possède quelques documents en interne, et a plus ou moins avancé sur l'information au résident, comme le stipule la loi, ainsi que sur la recherche de directives anticipées déjà rédigées et personne de confiance déjà désignée antérieurement. L'expérience de certains, montre que la seule remise de documents est insuffisante et reste sans retour. Il faut que des explications claires soient délivrées en même temps. Par qui ? Comment ?,...Il est certain que les secrétaires administratives seront un maillon important dans le processus d'explication.

La difficulté est commune sur toutes les structures. Le groupe se propose de réfléchir à une procédure commune avec des documents communs et une méthodologie d'information, qui pourraient être ensuite diffusées au sein de la filière. Il est convenu que chacun travaillera en interne dans sa structure sur le sujet, élaborera des documents selon ses besoins, les testera et en fera un retour lors des prochaines réunions du groupe. Une mise en commun avec partage d'expériences devrait permettre d'aboutir à la finalisation d'une procédure commune adaptée pour la fin de l'année 2018.

Il semble que l'HAD hospitalière a finalisée des documents sur ces sujets qui seront à récupérer.

Il semblerait également que l'association JALMALV propose des informations au grand public sous forme de réunions sur site sur « les directives anticipées et la personne de confiance ».

**Prochaine réunion le Jeudi 17 Mai 2018, de 14H à 16H dans la salle de réunion de l'EHPAD « La Provenche », 508 Route du stade 74410 SAINT JORIOZ.
Tel 04 50 77 02 00**